

## Introduction

Bien qu'étant caractérisé par un remarquable essor urbain de sa façade atlantique et notamment du Cap Vert, le Sénégal n'échappe pas à la règle faisant l'Afrique occidentale toute entière un immense paysannerie.

Ainsi l'économie Sénégalaise se voit caractérisée par une prédominance du secteur primaire particulièrement le sous secteur agriculture.

Ce sous secteur qui intéresse près de 60% de la population reste actuellement stagnante.

Sa contribution dans la formation du PIB est de 9.2% en 1997; 8.1% en 1998 ; 8.2% en 1999 ; 9.5 en 2000 ; 9.7% en 2001 et 7.2% en 2002 contre 19% dans les années 1960-1965.

C'est une agriculture qui se consacre pour l'essentiel aux cultures sous pluies dont le cycle végétatif coïncide avec l'hivernage alors que la saison sèche est presque partout une morte saison agricole.

Elle est basée d'une part sur la culture de l'arachide qui l'offre plus de 80% des exportations agricoles et servant ainsi une source importante de rentrée de devises pour l'Etat.

D'autre part on a les cultures vivrières qui jouent un rôle non moins important à l'équilibre du bilan céréalier à travers l'autoconsommation.

Malgré ce rôle stratégique et les efforts consentis par son expansion, l'agriculture Sénégalaise a connu progressivement des contres performances qui sont devenues endémiques créant ainsi la situation de difficultés actuelles.

Une situation qui d'une manière ou d'une autre pourrait trouver ses causes au niveau du climat avec la pluviométrie qui devient de plus en plus défavorable et les politiques économiques et sectorielle peu efficaces.

Ce faisant et vu les diverses tentatives de relance du secteurs agricole initiées depuis quelques années, quel est le sort réservé à notre chère agriculture ?

Ainsi nous allons avant de faire état du bilan critique passer d'abord en revue les différentes étapes dans son évolution de la période précoloniale jusqu'à nos jours et enfin dégager les perspectives.

## **I) Historique de l'agriculture Sénégalaise**

Cette partie concerne l'évolution de l'agriculture Sénégalaise de la période précoloniale à nos jours en passant par celle de la colonisation.

### **1) La période précoloniale**

Elle est caractérisée par l'agriculture d'autosubsistance ou l'homme était attaché à la terre qu'il considérait comme sacrée.

Le paysan sénégalais à tout au long de l'histoire fait preuve d'aptitude à s'adapter aux conditions qui lui étaient imposées qui consistait entre autre à déceler les potentialités du milieu tout en y assimilant les innovations agronomiques compatibles avec ses propres moyens techniques qui maintenaient l'équilibre écologique.

Le système de culture à cette époque était d'une extrême simplicité et était fondé sur le travail du sol a défricher par, l'utilisation de la houe et daba, la culture du mil et l'alternance avec de longues jachères qui jusqu'à l'arrivée des colons se pratiquait dans les normes de la terre.

### **2) Période coloniale**

Elle est caractérisée par l'avènement des colons qui d'une manière ou d'une autre ont bouleversé le système de production agricole avec l'introduction de la culture arachidière.

Une culture sans égale avec un succès remarquable si justifiant par son insertion dans les systèmes de production traditionnels par le fait que son cycle végétatif coïncidait avec la durée de la saison des pluies. Aussi entre autre noter son adaptabilité aux mêmes sols que le petit mil et l'importance des devises qu'elle procurait au monde paysan, la réalisation de voies de transport et de réseaux de commercialisation bien organisé. Mais on peut aussi signaler que l'introduction de cette culture bien que présentent des avantages à des retombées négatives dans la mesure ou elle a favorisé la concurrence avec les céréales et pousser de par des devises qu'elle procure les paysans à négliger le mil qui constituaient la principale culture de base.

### **3) Période des indépendances**

Schématiquement, trois grandes périodes marquent la mise en œuvre des politiques agricoles de l'indépendance à nos jours : la période allant de 1960 à 1984 caractérisée par la mise en œuvre du Programme Agricole (PA), la période allant de 1984 à 1994 marquée par la mise en œuvre de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) et la période allant de 1994 à nos jours correspond à la phase actuelle de relance de l'agriculture, par le Programme d'Ajustement Sectoriel de l'Agriculture (PASA).

#### **3-1 La période de 1960 à 1984**

La période de 1960 à 1984 est caractérisée par la mise en œuvre du programme agricole axé sur la monoculture arachidière, l'organisation des producteurs et la création des structures d'encadrement et de vulgarisation orientées vers le développement d'une production par zone écologique.

De manière générale, le Programme Agricole (PA) avait pour objectifs de moderniser le secteur agricole et augmenter les revenus des ruraux grâce à l'introduction de nouvelles techniques agricoles, l'accroissement des rendements ; la réorganisation de l'encadrement et des circuits de commercialisations.

Le cadre institutionnel et financier de promotion du Programme Agricole a été constitué Par la Banque Nationale pour le Développement du Sénégal( BNDS) pour le crédit agricoles, l'Office National de Coopération et d'Assistance au Instituts Sénégalais de Recherche Agricoles(ISRA) pour la recherche agronomique, les Sociétés de Développement Rurales (SDR) intervenant comme structures d'encadrement dans les zones agro écologiques relativement homogènes couvrant plusieurs régions administratives.

Malgré des financements et un dispositif d'encadrement technique déployé de façon ramifiée à travers tout le pays, les résultats du Programme Agricole ont été en deçà des objectifs visés.

Durant toutes la période 1960-1984, les prix aux producteurs sont restés très faibles pour la principale spéculation de rente (arachide), comme pour les cultures vivrières. Le revenu rural a accusé une baisse constante passant de 22 100Fcfa en 1960 à 10 900Fcfa en 1977.

Au terme de programme e 1984, les principaux résultats n'ayant pas été obtenus, le Sénégal a du souscrire, à l'instar de plusieurs pays en voie de développement, à un Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme. Son application au secteur agricole a abouti à l'élaboration de la NPA qui fût adoptée le 26 mars 1984.

### **3-2 La période de 1984 à 1994**

Cette période correspond à la mise en place de la Nouvelle Politique Agricole (NPA) caractérisée par un moindre interventionnisme de l'Etat.

L'objectif principal de la NPA était de réaliser une couverture des besoins céréaliers à hauteur de 80%, une couverture des besoins en pomme de terre et oignon à hauteur de 100% et de dégager des surplus exploitables en fruits et autres légumes.

De plus, la fonction crédit qui était assurée par les Sociétés Régionales de Développement Rural (SRDR) et par les projets est confiée au privé. La Caisse National de crédit Agricole (CNCAS) crée dans ce cadre en 1985, constitue la pièce maîtresse du système de crédit agricole mis en place.

La mise en œuvre de la NPA a conduit à la dissolution de l'ONCAD et à la réduction des crédits de campagne au strict minimum (semence et engrais).

C'est surtout dans le cadre des Programme d'Ajustement à Moyen et Long Terme (PAMLT) initiés en 1984 que vont se préciser les orientations de la NPA qui sont entre autres :

- La responsabilisation des producteurs ruraux comme corollaire au désengagement de l'Etat ;
- La sécurisation agricole et vivrière.

Dans le cadre des orientations macro-économiques et financières, ces orientations s'inscrivent dans une dynamique de libéralisation qui se traduit dans secteur de l'agriculture par la suppression de la subvention à l'engrais, la réduction des effectifs des sociétés de développement rural et la restriction de leurs champs d'intervention dans la perspective d'un dépérissement progressif, programmé sous forme de « Lettre de missions » ou de « contrats plans ».

Insuffisance préparés au désengagement de l'Etat, faiblement outillés en terme de maîtrise du paquet technologique, les producteurs se sont trouvés confrontés à des contraintes devenues plus manifeste, à partir de 1990, dans un environnement soumis à une logique d'économie de marché.

Le bilan diagnostic du secteur agricole après l'avènement de la dévaluation du Fcfa en 1994, a permis de voir que la mise en œuvre de la NPA a limité l'intervention de l'Etat sans cependant trouver de réponses adéquates pour une forte croissance agricole. C'est pourquoi, l'Etat a mis en œuvre le Programme d'Ajustement du secteur Agricole (PASA) en vue d'apporter des corrections aux défaillances de la NPA.

### **3-3 La période de 1994 à nos jours**

Cette période est caractérisée par le renforcement de la NPA dans le cadre du Programme d'Ajustement Sectoriel Agricole (PASA) dont les objectifs sont axés entre autres sur la recherche de la sécurité alimentaire et du foncier et la promotion de l'investissement privé.

Dans le cadre de la poursuite et du renforcement de la politique de désengagement de l'Etat dans les activités productives et sur la base des diagnostics des politiques précédentes, le Gouvernement a été amené à élaborer une lettre de Politique de Développement Agricole (LPDA) dont les objectifs majeurs sont :

- la croissance agricole soutenue ;
- l'amélioration de la sécurité alimentaire ; une meilleure gestion des ressources naturelles ;

- la sécurisation foncière ;
- la génération d'emplois et l'accroissement des revenus en milieu rural ;
- la promotion de l'investissement privé et de l'efficacité des dépenses publiques.

En plus de ces objectifs, l'Etat avait mis en place un certain nombre de mesures visant à consoler les efforts de libéralisation et de privatisation de certaines filières. Ces mesures concernent :

- l'abandon des prix administrés sur les produits agricoles ;
- la suppression de la CPSP (Caisse de Péréquation et de Stabilisation des Prix)
- la libéralisation totale de la filière rizicole ;
- l'élimination de la péréquation sur le prix du sucre ;
- la privatisation de la SONACOS (Société Nationale de Commercialisation des Oléagineux au Sénégal).

L'ensemble de ces mesures, à l'exception de la privatisation de la SONACOS ont été appliquées. Pour traduire cette lettre en actions concrètes, l'Etat a élaboré un Programme d'Investissement du Secteur Agricole(PISA) dont les principaux composantes sont le Programme des Services Agricoles et d'Appui aux Producteurs(PSAAP), le Programme National d'Infrastructures Rurales( PNIR), le Programme de Gestion Intégré des Eaux et des Sols( PGIES), le Programme de Développement et la Petite Irrigation( PDPI) en complément des autres programmes et projets déjà en exécution notamment le Programme Spécial de sécurité Alimentaire(PASSA), le Programme de Modernisation et d'Intensification Agricole(PMIA), le Programme de Promotion des Exportations Agricole(PPEA)etc.

A ces dispositions, il faut ajouter le Document de Stratégie de Réduction de ma Pauvreté (DSRP) qui vient d'être adopté par nos partenaires au développement, notamment la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire Internationale (FMI). Ce document constitue un cadre de référence pour toutes les actions de développement , et pour tous les secteurs de l'Economie, y compris celui de l'Agriculture de 2002 à 2005.

## **II) BILAN CRITIQUE DE L'AGRICULTURE SENEGALAISE**

### **a) Diagnostic**

L'agriculture d'une manière générale dépend de la combinaison des facteurs qui sont la terre, le niveau d'équipement des agriculteurs, les qualités de semences

#### **1) La terre**

Juste avant les indépendances et les années d'après, l'agriculture sénégalaise était encore florissante. Toutes les spéculations notamment celle arachidière, offraient de très bonnes productions. Aujourd'hui les terres qui jadis étaient fertiles sont devenues peu productives, car totalement lessivées par un système d'exploitation trop mercantiliste. Dans les parties non pastorales de la région de Louga, dans la totalité des régions de Thiès, Diourbel et dans les autres parties nord des régions de Fatick et kaolack, la présence de matière organique dans le sol est rompue.

Ainsi, sur une bonne partie de ces zones les micros organismes qui vivaient de cette matière organique en faisant vivre le sol n'existe plus. Cette rupture de matière organique et cette inexistence de micro organismes hypothèquent la croissance de la plante, et sont en partie à l'origine des baisses de productivité constatée au niveau des exploitation même quand il y a suffisamment d'eau. Il faut aussi dire que maintenant pour notre pays, la pluie ne respecte plus ses rendez-vous, et l'eau n'est plus là en quantité pour assurer une croissance normale de la végétation, ainsi on assiste a une dénudation progressive du sol qui s'expose de plus en plus à toutes les agressions atmosphériques. Ceci est l'une des raisons pour lesquelles dans ce que l'on appelait arachidier, une bonne partie de la faune et de la flore qui s'y trouvait habituellement a disparu.

## **2) Le niveau d'équipement des agriculteurs**

Vétusté du matériel agricole utilisé en milieu rural. En effet, la quasi-totalité de cet équipement acquis depuis l'époque de l'ex-oncad a été aujourd'hui réparé ou modifié par nos artisans locaux. A cela s'ajoute un sous équipement quasi généralisé du monde rural exacerbé par une paupérisation galopante.

## **3) La qualité d'encadrement**

L'agriculture sénégalaise n'a pas connu d'évolution significative dans son encadrement depuis l'époque de la SODEVA. Notre agriculture continue à appliquer les concepts d'encadrement que la colonisation qui avait d'autres objectifs que nous, avait mis en place.

## **4) La pluviométrie**

Depuis des décennies on assiste à un glissement des isohyètes du nord vers le sud du pays. La constatation faite par tous les acteurs dans l'agriculture sous pluie, est que dans beaucoup des cas, la hauteur d'eau tombée n'arrive plus à couvrir le cycle des espèces végétales exploitées, d'ailleurs c'est la raison pour laquelle les hivernages sont de nos jours vécus avec beaucoup d'angoisse.

## **5) Le crédit agricole**

Il est seulement accordé avec un taux d'intérêt jugé relativement élevé, mais aussi on y accède difficilement au moment voulu Il arrive souvent que d'honnêtes gens abandonnent leur projet après maintes tentatives infructueuses d'accéder à ce crédit. D'un autre côté, il faut reconnaître que le réflexe de rembourser spontanément et entièrement les dettes contractées est souvent absent chez la plupart des paysans sénégalais.

## **6) Situation des semences**

Si pour les cultures irriguées les semences utilisées sont généralement de bonne qualité, on ne peut pas dire de même pour celle pratiquée sous pluie.

Pour cette dernière, on constate aujourd'hui une déperdition de la pureté variétale au niveau des semences d'arachides et certains céréales. Il y a une certaine insuffisance des disponibilités arachidières. Ces constats découlent de l'absence d'un contrôle généralisé au niveau de l'approvisionnement des paysans en semence et des hivernages inachevés. On note aujourd'hui que de plus en plus, les semences mises sous terre sont de moins en moins certifiées par les services compétents.

## **B) Proposition de solution**

Après cette tentative de diagnostic de notre agriculture nous allons maintenant essayer à chaque palier de faire des propositions de solutions.

- 1) La restauration des sols doit aujourd'hui être retenue comme action prioritaire dans tous les programmes de développement entrepris en milieu rural, particulièrement au niveau des zones exploitées, pour cela, on doit s'orienter vers une agriculture intensive qui permettrait une mise en repos de beaucoup de surface aujourd'hui exploitée. Cette mise en repos peut aider la génération naturelle de l'environnement à se réaliser. En effet, il est actuellement admis de tout le monde que l'arachide ne s'épanouit plus dans ce que l'on appelait le bassin arachidier.

En cela, nous pensons au niveau des régions de Louga, Thiès et Diourbel la priorité devrait être accordée à la mise au repos des sols, et qu'on devrait privilégier le maraîchage, les cultures vivrières et l'élevage dans sa forme intensive.

Aujourd'hui, pour que la rentabilité d'une culture arachidière puisse être en mesure de permettre le remboursement d'un crédit, elle doit se faire dans les localités où, on dispose de suffisamment d'eau pour couvrir le cycles des variétés utilisées, et d'un sol riche pour couvrir les besoins de celle-ci. Pour vivre sur une politique de la région avec une agriculture viable, l'agriculteur sénégalais doit faire de ses préoccupations la présence de l'arbre et de l'animal dans son exploitation.

- 2) Le paysans sénégalais est sous équipé, mais son équipement est aujourd'hui vétuste. Ce constat signe la pertinence du volet équipement du monde rural que l'Etat a initié dans son programme agricole naturellement se programme devra être subventionné. A cela doit s'adjoindre une politique assurant la promotion de l'artisanat local pour permettre à ce dernier, de fournir à moindre coût à notre agriculture une bonne partie de l'équipement dont elle à besoin.
- 3) Nous pensons que le mode d'encadrement toujours en cours n'est plus pertinent. En effet, avec l'important travail que la SODEVA avait abattu, la presque totalité des agriculteurs sénégalais possède aujourd'hui la technologie nécessaire pour exploiter convenablement leurs champs. L'agriculteurs sénégalais doit pouvoir faire appel à un agronome privé quand il a un problème donné dans son champ. Si l'AnCAR épouse cette philosophie, notre pays gagnerait beaucoup dans l'encadrement du monde rural.
- 4) Comme la maîtrise de ce phénomène est encore hors de notre portée, l'état doit poursuivre sa politique de maîtrise de l'eau déjà entamée. A ce niveau la réalisation du canal de Cayor et la revitalisation des barrages comme la multiplication des points d'eau permanents(puits, mares...) doivent être poursuivies.
- 5) Aujourd'hui le crédit est déterminant dans les activités du monde agricole. C'est pourquoi les bailleurs de fonds comme les emprunteurs, doivent toujours jouer correctement leurs rôles dans l'exécution du crédit, pour un développement harmonieux et durable de l'un et de l'autre. Le crédit doit être accessible, donné à temps, pertinent par rapport à son objectif et à son bénéficiaire et enfin léger à supporter de par ses intérêts. Si tout cela a lieu, l'agriculteur doit à son tour avoir le réflexe de rembourser spontanément sa dette à la date indiquée. Sans cela le crédit comme le développement agricole sont tous voués à un mort certain. En cela, il faut le mobiliser pour une spéculation dont la rentabilité est certaine là où se trouve le promoteur.  
La pertinence par rapport à son bénéficiaire signifie que le crédit doit aller vers des gens travailleurs, honnêtes et respectueux de leurs engagements.
- 6) On doit mettre en place une bonne politique de production semencière qui sera menée en fonction de nos zones éco-géographiques. Elle devra favoriser l'émergence et la promotion d'organisation paysanne privée dont l'option ne serait que la production et commercialisation de semences. Ces organisations devront être l'objet d'un regard particulier de la part des services compétents de l'état, qui auront pour mission d'assurer la garantie de la qualité des produits.

## **2-1-les atouts et les contraintes :**

le secteur agricole recèle un certains nombre d'atouts qui peuvent contribuer à sa croissance. Parmi ces atouts on peut citer la disponibilité des terres.

En effet la superficie du Sénégal est de 196.722 km<sup>2</sup>. 19.700.000 ha avec 3.800.000 ha cultivable. Mais la superficie cultivée est de 2.400.000 ha.

Son relief est, dans l'ensemble, plat et peut élevé. Les bas plateaux s'étendent à perte de vue. Les altitudes sont partout inférieures à 130 m, sauf dans la partie sud-est où les paysages deviennent plus accidentés. Les terres cultivables sont caractérisées par une diversité de sols. C'est ainsi qu'on y note les sols de mangrove et salés au niveau du delta, les sols hydro morphes au niveau de la vallée du fleuve Sénégal, les sols ferrugineux lessivés dans le bassin arachidier, les sols caillouteux et les sols ferrugineux dans le sud-est (kédargar), etc.....

Cette diversité des sols constitue une possibilité importante pour un développement intégré.

En plus on y note une disponibilité des ressources hydrauliques. Le Sénégal est arrosé par deux grands fleuves (fleuve Sénégal, fleuve Gambie) sans oublier la Casamance et, le Kayanga qui s'écoule vers la Guinée Bissau, le lac de Guers qui constitue un réservoir d'eau douce. Les réserves d'eau pourraient servir à développer les cultures des autres saisons ou bien l'irrigation.

En outre avec une demande en expansion, et le déficit céréalier, le Sénégal dispose d'un grand marché pour l'écoulement des produits agricoles sans une sous activité industrielle de transformation de ces produits agricoles (industries agro-alimentaires) Enfin avec une population active de 70% de la population totale, cette agriculture bénéficie d'une grande main d'œuvre. Pour les contraintes, on peut dire que le secteur agricole fortement tributaire des cultures sous pluies est souvent fragilisé par les cycles de sécheresse. On constate une régression dansante de la pluviométrie. On est passé de 1500 mm vers 800 mm dans le sud et 400 mm à 120 mm au nord.

D'une manière générale, les précipitations décroissent du sud vers le nord. Le nombre de mois pluvieux varie selon la latitude, mais également selon le seuil adopté.

Il y a aussi la fréquence des calamités naturelles comme celles de 2002 avec les pluies hors saison et les retards pluviaux notés lors de l'hivernage de cette même année. En outre la perte de compétitivité des filières d'exploitation et l'inorganisation des filières d'approvisionnement, et le manque de système de crédit exacerbent les difficultés des paysans dont l'avenir demeure incertain.

Mais quel bilan peut-on faire des politiques et stratégies menées jusque là par le gouvernement ?

## **2-1-2 Bilan des politiques et des stratégies**

Une approche historique de la structuration du monde rural permet de dégager quelques grandes phases qui révèlent, de la part de l'Etat, différents choix stratégiques de politiques d'interventions.

En 1910, apparaissent les premières coopératives sous forme de Sociétés Indigènes de Prévoyance (SIP). Mais elles se voient modifiées en Sociétés Mutuelles de Prévoyance Rurale (SMPR), puis en Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR) dans les années 1950 mais les sociétés créées par le colon servaient à renforcer l'économie de traite extravertie, basée sur la culture arachidière et elles n'ont jamais été appropriées par les paysans, vu qu'elles ont été conçues comme de simples structures d'encadrement du monde rural.

Par contre, dès les premières années de l'indépendance, la coopération est devenue un instrument politique privilégié d'émancipation des masses, grâce à l'engagement de l'Etat de transmettre progressivement le pouvoir aux collectivités de base organisées.

L'expression la plus précise de cette philosophie est donnée par la circulaire 32, du 21 mai 1962, du président Mamadou DIA : dans ce cadre défini, les services de l'animation et de la coopération interviennent selon un style très souple auprès des populations pour favoriser leur prise de conscience, leur organisation et leur formation. Concrètement, on a assisté durant les trois premières années de l'indépendance à une multiplication des organismes coopératifs de base aux compétences territoriales variables. L'objectif était d'éliminer les traitants (ensemble des secteurs privés nationaux et étrangers intervenant dans la commercialisation des produits agricoles), grâce aux organismes coopératives et à la création de services d'état prenant en charge les fonctions animées par le système de traite à des conditions favorables à la paysannerie.

Ainsi sont créés l'Office de Commercialisation Agricole (OCA), et la Banque Sénégalaise de Développement (BSD), organisme de crédit chargé du financement du programme agricole. Entre ces organismes au sommet et les coopératives de base, il était institué des Centres Régionaux d'Assistance du Développement (CRAD), qui jouait un rôle de relais et d'assistance auprès des structures coopératives. Ainsi l'objectif qui était fixé à savoir l'élimination des traitants fut atteint. En effet 300 tonnes d'arachides représentant 50% de la production annuelle ont été commercialisées par les 1500 coopératives existantes ; alors qu'avant 1960, seulement 15% de la production était commercialisée par ces coopératives.

Mais après 1962 des facteurs de blocage ont apparus à cause de la réaction des Libano-Syriens et des grandes compagnies commerciales de l'époque coloniale et quelques nationaux qui ont voulu conserver leurs intérêts en milieu rural.

Cependant avec l'avènement de la 2<sup>ème</sup> république suite au départ de Mamadou DIA, on assiste à la remise en selle progressive des mécanismes de l'économie de traite. Les services d'appui au mouvement coopératif sont réorganisés dans le sens d'un renforcement du pouvoir de l'Etat. Ainsi en 1963, il est procédé à un regroupement des CRAD, et de la direction de la coopération, jusque là autonome. En 1966 est né l'Office de Commercialisation et d'Assistance au Développement (ONCAD) suite à la fusion du CRAD et de l'OCA.

L'objectif était de rationaliser et de coordonner les opérations d'une multitude d'organismes étatiques concernés par la commercialisation de l'arachide.

- En 1964, parallèlement à l'organisation des circuits économiques, démarre la SATEC, qui devient ainsi la première société régionale de développement chargée d'encadrer la productivité arachidière.
- En 1968, la société de développement et de vulgarisation agricole(SODEVA) fut créée, suite à la dissolution de la société d'Appui Technique et de Coopération(SATEC). Son objectif était de s'occuper de la formation et de l'encadrement technique des paysans dans le bassin arachidier.
- En 1965, on a la mise en place de la société d'aménagement et d'exploitation du Delta(SAED) qui était chargée un établissement public à caractère commercial et industriel chargée de la culture irriguée sur la zone du fleuve, ainsi que l'assistance des coopérations et des paysans.
- Au début des années 1970, on a la société de mise en valeur de la casamance(SONIVAC) qui était orientée vers la culture du riz de bas-fond, en basse casamance.
- La société de développement des fibres textiles(SODEFITEX) fut créée en 1974 pour s'occuper de la culture du coton et promouvoir la diversification des productions agricoles au Sénégal oriental ; on a vu naître d'autres sociétés telles que la société des terres neuves(STN) en 1971 pour l'extension du bassin arachidier, et la zone maraîchère des Niayes, la Société de Développement en Zone pastorale(SODESP) pour le développement de l'élevage dans la zone sylvo-pastorale.

Cependant toutes Sociétés Régionales de développement Rural(SRDR) qui avaient pour mission le développement intégré de leur zone, sont restées le plus souvent centrées sur une filière principale. Ce qui a marginalisé tous les instruments antérieurs de la participation populaire(Coopérative, CR, animation et CER...).

C'est ainsi que va s'amorcer un processus de gestion technocratique du développement rural qui ne cessera de s'affirmer pendant près de 10 ans.

Mais à partir de 1980, l'Etat va procéder à une série de remaniement qui auront entre autres, pour objectif de réduire sensiblement ses interventions dans l'activité économique.

En avril 1980, L'ONCAD est supprimée et toutes les fonctions de vulgarisations et d'encadrement économiques sont confiées aux SRDR.

Les critiques convergentes de divers bailleurs de Fonds à l'encontre de la politique agricole suivie depuis l'indépendance, conduisent le gouvernement à annoncer en 1984, l'avènement d'une NPA fondée sur la "libération des initiatives privées" dans le domaine agricole et para-agricole, sur la régulation des activités de production par le marché, et la limitation des interventions étatiques dans la production agricole aux domaines relevant du service public, la recherche et la vulgarisation on assiste en fait à l'abandon de

l'idéologie du socialisme africain qui avait suscité la création des premières coopératives. Ainsi les sociétés d'Etat jouent un rôle de plus en plus négligeable dans la politique agricole.

- En 1991, la direction de la coopérative est officiellement supprimée, et le désengagement de l'Etat est confirmé dans la déclaration de politique de développement Agricole (DPDA) en 1994.

On a assisté enfin à la privatisation de la SONACOS en 2002.

### III) Les principales causes de la crise du monde rural

Après les indépendances, les paysans Sénégalais ont été parmi les premiers à réussir le saut qualitatif d'une agriculture en culture attelée, ils ont adopté de nouvelles méthodes et techniques de production. Ils ont innové chaque fois que cela était rentable pour eux.

Par rapport aux anciens pays de l'AOF, nous disposions d'un système de recherche agricole performant, l'encadrement du monde rural était dense et le dispositif de formation agricole et rural efficient.

Aujourd'hui, nous assistons à une véritable régression technologique. De plus en plus de paysans retombent dans une agriculture manuelle. Leur productivité n'a jamais été aussi faible depuis 20 ans.

Quelles sont les raisons fondamentales de cette régression continue depuis 1979 ?

Régulièrement présentées comme principales responsables, les politiques d'ajustement structurelles menées depuis 20 ans n'en sont pas les raisons premières, ni les plus importantes.

Malgré les déclarations officielles, l'Etat Sénégalais a rarement eu pour priorité d'assurer aux paysans des revenus leur permettant de satisfaire leurs besoins de base (se nourrir, se loger, se soigner, éduquer leurs enfants) et de dégager une épargne permettant d'investir dans la modernisation de leurs exploitations agricoles ou dans la création d'autres activités économiques. Les prélèvements opérés sur les produits agricoles ont été servis à alimenter les causes de l'Etat, à satisfaire une clientèle politique et à amender une population urbaine grâce à des aliments apportés et subventionnés.

Il n'y a aucune commune mesure plus les prélèvements opérés à partir de la caisse de stabilisation et de péréquation des prix, des taxes à l'exportation des nombreux détournements de l'ONCAD et les subventions d'intrants agricoles et les remises de dettes aux paysans. Ces derniers ont été les vaches à lait du système.

Les politiques d'ajustement mises en œuvre n'ont fait qu'aggraver les effets des politiques précédentes. Elles ont rendu les intrants agricoles plus chers par la suppression des subventions et le relèvement des taux d'intérêts du crédit. Elles ont réduit les prix d'achat des produits agricoles directement ou par la dévaluation du Fcfa.

Pour la grande majorité des paysans, l'agriculture est subitement devenue une activité non rentable. Faute de stratégies adaptées, les services publics de recherche, de vulgarisation et de formation sont devenus inefficaces aggravant d'autant les inégalités entre ruraux et urbains en matière d'allocation des crédits publics. La pauvreté a littéralement explosé en milieu rural.

Autre conséquence désastreuse de cette situation, la dégradation accélérée des ressources naturelles. Les champs sont cultivés sans engrais, sans fumier. La jachère est pratiquement abandonnée. Les pâturages et les forêts sont surexploités.

Peut-on systématiquement évoquer la sécheresse ?

Depuis toujours les paysans Sénégalais connaissent des périodes de sécheresse impliquant des chutes importantes de leur production ce que nous constatons depuis 20 ans, c'est une baisse constante de la production qu'on ne peut expliquer par la seule sécheresse. C'est en terme de stratégie agricole que de grandes sécheresses des années 1970 ont eu des conséquences désastreuses. Les responsables politiques traumatisés par la sécheresse répétées, ont confondu maîtrise de l'eau et irrigation.

L'essentiel des ressources a été affecté à la grande irrigation et l'agriculture pluviale a été négligée, alors qu'elle concerne plus de 80% des paysans.

Depuis les plus grandes découvertes du XV et XVI<sup>ième</sup> siècle, les prix des matières premières connaissent une baisse tendancielle. Celle-ci est un des ressorts essentiels du développement économique.

L'ajustement était une occasion unique de rompre avec les politiques consistants à privilégier une administration inadaptée et pléthorique, héritée du colonisateur, d'ajuster l'équilibre budgétaire entre ville et campagne. L'Etat a préféré donner la priorité aux équilibres macro-économiques, poussé dans ce sens par les bailleurs de fond.

Pour illustrer cette situation, rappelons les opérations les options suivantes : la surcapacité de trituration de la SONACOS et d'engrenage de la SODEFITEX a été maintenue. La SODEVA a été tenue sous perfusion pendant 15 ans. Tout cela pour préserver des centaines d'emplois alors que le sort de millions de paysans était en jeu. On pourrait citer de nombreux projet de développement ou les salaires des cadres, les véhicules 4x4, le carburant et les frais de mission consomment l'essentiel des crédits au détriment des paysans.

C'est désagréable à entendre, mais c'est malheureusement vrai. A force de tergiverser, nous avons imposé aux paysans des souffrances longues et inutiles.

Au fond, les paysans ont été un poids politique faible. Les élites rurales, religieuses traditionnelles, éduquées, quand elles n'ont pas déserté les campagnes, préfèrent vivre de leurs rôles d'intermédiation, de courtiers de l'aide, plutôt que de défendre les intérêts des masses rurales.

## VI) Perspectives de l'agriculture sénégalaise

### Rompre avec la culture de sous pluie

La non maîtrise des caprices du ciel est une menace grave à la sécurité alimentaire( J-Diouf) Pourtant depuis 1960 et mi bien avant, les initiatives n'ont pas manqué pour rompre on à tout le moins limiter la vulnérabilité du Sénégal aux caprices du ciel.

Avec la mise en place des deux barrages, Diama et Manantali qu'ont coûté, tous travaux confondus(infrastructures, ouvrages divers) plus de 400 millions, sur les 375 000 ha de terres irrigables avec ces barrages, 240 000ha. Ils trouvent dans la partie sénégalaise ce qui constituent une potentialité. La revitalisation des vallées fossiles même s'il est confronté à certaines contraintes devraient permettre l'irrigation de 3000 ha de terres. Il s'agit de remettre en eau de manière permanente du Saloum, du sine Du baobolon, du car car et de la sandougou. Mais le gouvernement de l'alternance a estimé qu'il était « coûteux et irréalisable ». Les schémas présentées ont indiqué des coûts estimés entre 3000 et 5000 millions de Fcfa.

### Une réorientation des investissements de la vallée

Il faut une réorientation des investissements dans le domaine agricole, parce que 80% des investissements sont concentrés dans une portion du territoire qui ne regroupe que 10% des producteurs sénégalais. Donc il s'agit de réduire les investissements consentis dans l'agriculture irriguée au profit de l'agriculture pluviale.

### La formation des paysans

« Un paysan bien formé, conscient de ses droits et de ses devoirs capables de dégager des priorités, capable de contrôler, de demander des comptes, de participer activement à la dynamique associative pour le développement. Ce paysan est le meilleur garant du changement ». (Famara Diedhiou dans son ouvrage : « Mouvement paysan sénégalais, les sentiers du futur »).

Cette formation permettra au paysan de se doter des moyens de s'améliorer à partir de ce qu'il a appris dans sa langue.

Mais apprendre quoi ?

Les paysans africains et en particuliers sénégalais sont confrontés à des problèmes de sécurité alimentaire de terre et de revenus monétaires. Ils sont confrontés à des problèmes de baisse pluviométrique, de non-fertilité des sols et parfois même de non-compréhension des politiques agricoles de leurs états. C'est donc ce paysan qu'il faut former pour remplacer son savoir-faire, pour qu'il évolue afin d'arriver à un système de production intensif, satisfaire des besoins alimentaires et savoir se positionner sur les marchés libéralisés. Parce qu'une production de qualité nécessite de savoir semer à temps, traiter à temps, bref avoir un comportement entrepreneurial.

Lire, écrire et calculer est également nécessaire pour le paysan. Il sera capable de participer à la gestion des structures, associations locales. La formation, il faut le reconnaître, doit être partie intégrante des programmes de développement agricole. Cependant le formateur doit être à l'écoute du paysan au lieu de vouloir faire passer coûte que coûte ses idées. Ce qui a fait que beaucoup de programmes de formation se sont avérés inadaptés.

La formation est l'investissement le plus important parce que pour changer le monde rural, il faut investir dans la formation du paysan.

### Reformer le foncier pour transformer l'agriculture familiale

Il y a plusieurs justifications pour une réforme de la loi sur le domaine national. Deux justifications principales sont d'agrandir la taille des exploitations familiales et de donner des ressources financières aux communautés rurales par une taxation du foncier, enfin une justification secondaire et de permettre la création maîtrisée d'entreprises agricoles à base de capitaux. Malheureusement aucun scénarios proposés par « le plan foncier » de l'ancien gouvernement ne répond à ces justifications. Cette réforme doit comporter des règles empêchant que les ruraux ne soient dépossédés de leurs terres par les investisseurs urbains disposant des capitaux et pouvant acheter les terres à des prix très bas. La création d'un marché foncier transparent et la mise en œuvre d'un droit de préemption pour les paysans au niveau de la communauté rurale sont aussi nécessaires. Une procédure transitoire de régularisation de ventes illégales des terres permettra de créer rapidement ce marché foncier. Mais cette politique accélèra la sortie de l'agriculture d'un nombre de plus en plus important de paysan. Il est essentiel de le compléter par des programmes d'appui à la création d'activités économiques et d'emplois en milieu rural, parce que d'ici 10 à 15 ans, la majorité de la population rurale ne sera plus agriculteur on pratiquera l'agriculture de façon secondaire.

La politique ici décrite ne vise pas obliger les petits paysans à quitter de gré ou de force la production agricole. Il ne s'agit non plus de réduire la population agricole de moins de 5% de la population nationale comme l'on fait les pays occidentaux. Il faut mettre en place les mécanismes leur permettant de choisir, en connaissance de cause, le meilleur avenir économique pour eux et leur famille.

Aménager l'espace national et mieux l'insérer dans les espaces sous-régional et international

La politique d'aménagement du territoire doit être un des leviers majeurs de transformations de l'agriculture familiale.

Elle visera plusieurs objectifs :

Il faut inciter à une meilleure occupation de l'espace agricole. Plus de deux tiers de la population rurale se trouvent à l'ouest le long de la façade maritime et plus particulièrement dans sa partie centrale. Par contre, la partie Est du territoire, surtout sa partie sud-est qui est pourtant la plus faisable à l'agriculture est peu peuplée. Des investissements dans les infrastructures et les équipements, et les services publics pourraient renverser cette situation.

Il faut favoriser le développement des villes moyennes mieux réparties sur le territoire national, de façon à limiter l'attrait de la capitale sur le monde rural. Cette politique permet une meilleure répartition de l'exode révoltant en rapprochant les marchés urbains du monde rural. Cela offre à l'agriculture plus d'opportunités et favorise le développement de l'agriculture périurbaine qui est aujourd'hui essentiellement concentré autour de Dakar et de Thiès .

Il faut également appuyer l'émergence d'une nouvelle ruralité. Le Sénégal compte 14119 villages. On peut envisager de les doter de tous les services et infrastructures auxquels aspirent les populations. La politique d'aménagement du territoire doit favoriser le développement d'un tissu de bourgs ruraux qui offrirait aux paysans l'ensemble des services et infrastructures de base pouvant inciter au développement d'activités économiques, sociales et culturelles en milieu rural. Ce qui suppose une nouvelle conception des services publics.

Le dernier objectif concerne l'intégralité du Sénégal dans la sous-région. Le Sénégal est très mal relié aux pays environnants, ce qui constitue un handicap pour l'ensemble de l'économie nationale, y compris l'économie agricole.

Le développement d'infrastructures foncières, routières et télécommunication avec les pays voisins permettra à l'agriculture de compatir avec celle des pays de la sous-région.

Intensification et diversification l'agriculture

Les stratégies seront efficaces si elles sont complémentaires d'une politique d'identification durable et de diversification de la production agricole. Elles seront renforcées si des mesures sont prises pour que le bois ligneux ne soit la principale source d'énergie pour les Sénégalais.

Les politiques d'intensifications et diversification supposent des politiques de filières qui permettent aux agriculteurs d'avoir une offre de produits répondant aux exigences du marché en qualité et qui l'intègrent dans les filières de transformation, conditionnement et mise en marché efficace et compétitives.

L'expérience montre que les industries de transformation et les sociétés de commercialisation jouent un rôle essentiel dans ce sens. Il leur appartient d'avoir une bonne connaissance des demandes des marchés et d'orienter les producteurs. C'est pour cela il faut une alliance entre les structures telle que CNCR, UNACOIS, CNES.

## CONCLUSION

En somme, la paupérisation croissante d'une fraction importante de la population sénégalaise notamment rurale est la résultante des effets combinés de la crise climatique (baisse de la pluviométrie) et des politiques inappropriées de développement.

Privés de ressources les paysans ont développé des stratégies qui ont eu comme effet une dégradation des sols, un recul des forêts etc.

C'est pourquoi il s'avère dès lors indispensable de rompre les mécanismes qui sous tendent ce phénomène de paupérisation mutuelle perspective suppose une amélioration de la loi d'orientation agricole, une réalisation du NEPAD et développement de la culture irriguée plus le développement de l'agriculture au Sénégal permettrait d'impulser le développement rural car cette dernière (l'agriculture) est le moteur du développement rural. Elle permettrait de réduire l'insécurité alimentaire et d'établir une souveraineté alimentaire. Par rapport aux populations rurales on pouvait assister à une amélioration du niveau de vie qui leur permettrait de faire durablement à leurs besoins essentiels ainsi qu'à ceux de leur famille.